



A l'attention de :

- Monsieur le Préfet,
- Monsieur le Directeur de l'ARS,
- Madame et Messieurs les Députés du Cher,
- Madame et Monsieur les Sénateurs,

Objet : Mise en danger des populations et accès aux soins

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur de l'ARS,
Madame et Messieurs les Députés du Cher,
Madame et Monsieur les Sénateurs,

La mise en application de la loi du 5 août 2021 au sein des établissements de santé et de la médecine libérale a des conséquences dramatiques sur l'accès aux soins dans notre département.

Plusieurs établissements de santé enregistrent déjà une diminution importante des consultations suite à l'application du "pass sanitaire", et ce après que durant plus d'un an, les patients ont vu leurs consultations annulées ou reportées.

Suite aux suspensions des personnels de santé, le Centre Hospitalier Jacques-Cœur a procédé à des fermetures de lits importantes : 25 lits de cardiologie, 28 lits de soins de suite et de réadaptation gériatrique, 15 lits de chirurgie et des lits de soins intensifs de cardiologie. Le service de rééducation cardiaque est lui aussi fermé depuis plus d'un an et aucune date de réouverture n'est prévue, faute de personnel.

La situation est tout aussi critique sur le Centre Hospitalier de Vierzon avec par exemple des déprogrammations d'interventions et des fermetures de lits de médecine.

Sur George Sand, des patients ont été retirés de leurs familles d'accueil en dépit du bon sens, patients qui, nous le rappelons, ont un besoin de stabilité.

De plus en plus de témoignages d'agents nous parviennent expliquant que des patients sont refusés dans les structures de soins faute de "pass sanitaire".

Des usagers sont eux aussi privés d'accès aux soins les plus élémentaires, même dans des situations urgentes.

Des patients hospitalisés, empêchés de rentrer à domicile faute de prise en charge, des résidents d'EHPAD et du médico-social qui se retrouvent pour certains isolés, privés de visite de leurs proches. Des enfants handicapés sont privés d'activités nécessaires à leur prise en soins, à la préservation de leur état de santé.

Récemment, le Maire de Vierzon a rédigé une lettre ouverte adressée au Directeur Général de l'ARS CVL pour l'alerter sur la ligne SMUR du Centre Hospitalier Jacques-Cœur qui dysfonctionne depuis plusieurs années. La fermeture régulière de cette 2^e ligne SMUR de Bourges entraîne là aussi la mise en danger des populations du bassin de vie de Vierzon privées de leur ligne SMUR, et de Bourges au regard des délais d'intervention bien plus long.

.../...



Concernant les agents, là aussi des dérives scandaleuses sont appliquées par certaines directions d'établissement. A Bellevue, des agents en arrêt maladie, qui après avoir subi des contrôles, experts validant ces arrêts de travail, se sont vu amputés de la moitié de leur salaire en toute illégalité.

Les agents suspendus, sans aucune source de revenus, se voient plongés dans une précarité importante. Nous ajoutons que la plupart sont des femmes, pour certaines seules avec des enfants à charge.

Concernant les contrôles d'arrêt maladie, là aussi des dérives nous sont remontées par les agents en question. Certains experts ne procèdent à aucune auscultation ou étude des documents médicaux apportés par les salariés. Des propos agressifs sont tenus à leur rencontre ainsi que des comportements totalement inadaptés. Ces situations sont intolérables et vont conduire à des drames.

Nous demandons que ces dérives cessent.

Les suspensions injustes des personnels de santé couplées à un absentéisme important lié aux conditions de travail insupportables mettent clairement en péril la santé des usagers de notre territoire dont vous êtes les garants.

Nous pouvons ajouter que des agents, sans aucun schéma vaccinal, ont travaillé depuis le 15 septembre, à la demande de certaines directions, pour nécessité de service et la continuité des soins.

Nous le redisons, comme nous le craignons, le gouvernement se sert de la situation depuis le 15 septembre pour continuer des réorganisations, qui risquent d'être durables, au détriment de la prise en charge des patients.

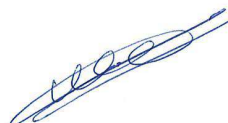
Pour toutes ces raisons, nous vous demandons de procéder à la réintégration de tous les personnels de santé des hôpitaux et du médico-social, ainsi que des professionnels de santé libéraux qui ont été contraints de fermer leurs cabinets, laissant les patients sans soins alors même que nous nous trouvons dans un désert médical.

Les décisions politiques appliquées mettent en danger la vie et la sécurité des citoyens, dans le Cher et partout en France.

Vous en portez la lourde responsabilité.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Pour l'Union Départementale
Le Secrétaire Général



Sébastien MARTINEAU